



**Comité d'évaluation**  
**Evaluating Committee**

ᑭᑦᑖᑦ ᑭᑦᑖᑦ ᑭᑦᑖᑦ ᑭᑦᑖᑦ  
ᑭᑦᑖᑦ ᑭᑦᑖᑦ ᑭᑦᑖᑦ ᑭᑦᑖᑦ

**COMPTE RENDU DE LA 296<sup>e</sup> RÉUNION  
DU COMITÉ D'ÉVALUATION**

**(Adopté)**

---

**DATE :** 28 octobre 2020

**ENDROIT :** Vidéoconférence

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Daniel Berrouard, président, Québec  
Isabelle Auger, Québec  
Brian Craik, GNC  
John Paul Murdoch, GNC  
Louis Breton, Canada  
Geneviève Bélanger, Canada

Vanessa Chalifour, secrétaire exécutive

---

**1) Début de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel quel.

**2) Adoption du compte rendu de la 295<sup>e</sup> réunion**

Le compte rendu de la 295<sup>e</sup> réunion est adopté tel quel.

**Action : Traduire et classer le compte rendu de la 295<sup>e</sup> réunion.**

**3) Suivi de la correspondance**

Le suivi de la correspondance couvre la période du 16 septembre et le 27 octobre 2020 est présenté à l'Annexe A.

**4) Whapmagoostui Kuujjuaraapik Hybrid Power Plant Project**

a) Renseignements préliminaires

- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 10 août 2020, pour recommandation à l'Administrateur régional, les renseignements préliminaires se rapportant au projet de centrale d'énergie hybride de Whapmagoostui Kuujjuaraapik.

Par ce projet, Kuujjuaraapik Whapmagoostui Renewable Energy Corporation vise à remplacer l'alimentation actuelle des communautés de Whapmagoostui et Kuujjuaraapik qui provient d'une centrale fonctionnant au diesel. Le projet vise donc à remplacer cette alimentation, du moins en partie, par une source d'énergie renouvelable locale, soit un parc de trois éoliennes de 800 kW chacun, dont la puissance installée totalisera 2,4 W. Des lignes électriques à 25 kV, d'une longueur d'environ 9,1 km, seront construites pour relier les éoliennes à un centre de contrôle et de maintenance qui comprendra un poste de raccordement. Une ligne d'interconnexion à 4 kV, d'une longueur de 500 mètres, relira ce poste de raccordement au poste d'Hydro-Québec situé dans les limites du village nordique de Kuujjuaraapik. De plus, environ 3,4 km de chemins d'accès seront aménagés.

Considérant le projet présenté et les impacts appréhendés, le COMEV considère nécessaire d'assujettir ce projet à la procédure nordique d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social, et ce, suivant les dispositions de l'article 158 de la Loi sur la qualité de l'environnement et l'article 22.5.14 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

Le COMEV considère cependant, tenant compte de la valeur du document de renseignements préliminaires déposé par le promoteur, que celui-ci pourrait être bonifié et tenir lieu d'étude d'impact à être transmise au Comité d'examen (COMEX) dans la mesure où il intègre les réponses aux points soulevés dans la directive.

**Action : Recommandation d'assujettissement du projet et transmission de la directive à l'Administrateur régional**

**5) Projet Tamaani Internet Phase 5**

- a) Renseignements préliminaires
- b) Complément d'information
  - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 1<sup>er</sup> mai 2019, pour recommandation à l'Administrateur fédéral, une description de projet pour le projet Tamaani Internet Phase 5. Un complément d'information a également été reçu le 12 août 2020.

Ce projet vise à installer un réseau de fibre optique pour augmenter la connectivité des 14 communautés inuites du Nunavik en utilisant un réseau constitué d'un câble sous-marin de long de la côte de la baie d'Hudson et de fibre terrestre dans les communautés et de tours micro-ondes. Le projet sera réalisé sur une période de 4 ans et une partie de projet de situe en territoire Eeyou Istchee et affectant plus particulièrement les communautés de Chisasibi et Whapmagoostui.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet et de faire part, à l'Administrateur fédéral, de certains commentaires reçus dans le cadre de l'analyse du projet.

**Action :**    **Envoyer une lettre à l'Administrateur fédéral**  
                  **Transmission d'une recommandation de non-assujettissement**

**6) Exploitation d'une gravière au km 305 de la route de la Baie-James par Trimix Béton Inc.**

**N/Réf : 3214-03-043**

- a) Renseignements préliminaires
- b) Complément d'information
  - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 6 août 2020, les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet. Un complément d'information a également été reçu le 29 septembre 2020.

Par ce projet, Trimix Béton Inc. souhaite exploiter une gravière d'une superficie de 10 hectares au km 305 de la route de la Baie-James. L'objectif est de fournir les matériaux nécessaires aux travaux de réfection de 31 ponceaux sur 28 sites situés entre les km 271 et 320 de la route de la Baie-James.

Le COMEV comprend qu'une nouvelle correspondance lui sera acheminée au cours des prochaines semaines en lien avec ce projet. Ainsi, il est décidé d'attendre cette correspondance et de reporter l'analyse de ce projet à la prochaine rencontre du COMEV.

**Action :**    **Ce projet est remis à la prochaine rencontre du COMEV.**

**7) Exploitation d'une gravière au km 291.4 de la route de la Baie-James par Trimix Béton Inc.**  
**N/Réf : 3214-03-044**

- a) Renseignements préliminaires
- b) Complément d'information
  - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 6 août 2020, les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet. Un complément d'information a également été reçu le 29 septembre 2020.

Par ce projet, Trimix Béton Inc. souhaite exploiter une gravière d'une superficie de 10 hectares au km 291.4 de la route de la Baie-James. L'objectif est de fournir les matériaux nécessaires aux travaux de réfection de 31 ponceaux sur 28 sites situés entre les km 271 et 320 de la route de la Baie-James.

Le COMEV comprend qu'une nouvelle correspondance lui sera acheminée au cours des prochaines semaines en lien avec ce projet. Ainsi, il est décidé d'attendre cette correspondance et de reporter l'analyse de ce projet à la prochaine rencontre du COMEV.

**Action :** Ce projet est remis à la prochaine rencontre du COMEV.

**8) Varia**

**a) Projets en attente**

- i. Projet de douze décapages de mort-terrain au site du projet Sirmac, N/Réf : 3214 14-063 *(En attente des réponses du promoteur – Projet de 2018)*
- ii. Projet de construction d'un chemin pour l'implantation d'un mât de mesure de vent par Projet éolien Oujé-Bougoumou Skakeegun S.E.C., N/Réf : 3214-05-082 *(En attente des réponses du promoteur – Projet de 2016)*
- i) Projet d'aménagement du site et fonçage d'une rampe – Projet Gladiator par Ressources Bonterra inc., N/Réf : 3214-14-065 *(En attente des réponses du promoteur)*
- ii) Projet d'exploitation d'une carrière et d'une usine de béton bitumineux situées au km 393.9 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie-James, N/Réf : 3214-05-081 *(À l'ordre du jour de la prochaine rencontre)*
- iii) Projet de carrière de plus de 3 ha à proximité de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 par Hydro-Québec, N/Réf : 3214-03-045 *(À l'ordre du jour de la prochaine rencontre)*
- iv) Projet de rampe d'exploration souterraine, de forage souterrain et d'échantillonnage en vrac pour la zone Secteur 51 du projet Fénelon par Wallbridge Mining Company Limited, N/Réf : 3214-14-064 *(À l'ordre du jour de la prochaine rencontre)*

**9) Date et endroit de la prochaine réunion**

La prochaine rencontre aura lieu le 10 décembre 2020 par vidéoconférence (Teams).

**Annexe A**  
**Suivi de la correspondance du 16 septembre au 27 octobre 2020**

<b>Projet</b>	<b>De</b>	<b>À</b>	<b>Document</b>	<b>Date</b>	<b>Action - commentaires</b>
Remerciements pour votre implication au Comité d'évaluation	Daniel Berrouard COMEY	Alexandra Roio	Remerciements pour votre implication au Comité d'évaluation	Transmis le 16 septembre 2020	
Projet de restauration du parc à résidus Coniagas par Galaxy Lithium (Ontario) inc. N/Réf : 3214-14-054	Daniel Berrouard COMEY	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission d'une recommandation de non-assujettissement	Transmis le 16 septembre 2020 Accusé réception le 16 septembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Denis Couture Galaxy Lithium (Ontario) inc.		Transmis le 7 octobre 2020 Reçu COMEV le 13 octobre 2020	
Carrière CA km 298 par la Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ) N/Réf : 3214-03-032	Daniel Berrouard COMEY	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission d'un accusé réception	Transmis le 16 septembre 2020 Accusé réception le 16 septembre 2020	
Projet d'exploitation d'une carrière et d'une usine de béton bitumineux situées au km 393.9 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie-James N/Réf : 3214-05-081	Catherine Vallières Consortium Norda Stelo/Stantec	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 8 septembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Daniel Berrouard COMEY		Transmis le 14 septembre 2020 Reçu COMEV le 18 septembre 2020	<i>Pour recommandation</i>
Exploitation d'une gravière au km 291.4 de la route de la Baie-James par Trimix Béton Inc. N/Réf : 3214-03-044	Dominique Lavoie MELCC	Daniel Berrouard COMEY	Complément d'information	Transmis le 29 septembre 2020 Reçu COMEV le 30 septembre 2020	<i>Pour recommandation</i>
Exploitation d'une gravière au km 305 de la route de la Baie-James par Trimix Béton Inc. N/Réf : 3214-03-043	Dominique Lavoie MELCC	Daniel Berrouard COMEY	Complément d'information	Transmis le 29 septembre 2020 Reçu COMEV le 30 septembre 2020	<i>Pour recommandation</i>
Projet de carrière de plus de 3 ha à proximité de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 par Hydro-Québec N/Réf : 3214-03-045	Guy Côté Hydro-Québec	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 16 septembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Daniel Berrouard COMEY		Transmis le 2 octobre 2020 Reçu COMEV le 6 octobre 2020	<i>Pour recommandation</i>
Projet de rampe d'exploration souterraine, de forage souterrain et d'échantillonnage en vrac pour la zone Secteur 51 du projet Fénelon par Wallbridge Mining Company Limited, N/Réf : 3214-14-064	François Demers Wallbridge Mining Company Limited	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 5 octobre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Daniel Berrouard COMEY		Transmis le 22 octobre 2020 Reçu COMEV le 23 octobre 2020	<i>Pour recommandation</i>